



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 09 Juillet 2008

Date de la convocation 1 ^{er} Juillet 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes de Brignac
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean Noël, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, Mme BENEZETH Ingrid, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean Claude, Mme. FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie Hélène, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. RUIZ Salvador, Mme HUBERT Myriam, M. MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, Mme DELEUZE Elisabeth, FONTES : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LIAUSSON : M. SOULAYROL Alain, LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, M. BERNARD Jacques, MERIFONS : M. OLLIER Pierre, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, OCTON : M. COSTE Bernard, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. QUEROL Jean François, M. BAUDOT Bernard, M. LOPEZ Daniel, M. LEBREAU Jean Jacques, SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, Mme DO Monique, VALMASCLE : M. VALENTINI Géraud, Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. ALBERT Laurent,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. GARCIA Alain à M. SATGER Jean Noël M. BAISSÉ Robert à M. BRUN Olivier M. VIALA Daniel à M. OLLIER Pierre</p>		

Objet : Décision modificative n°1 – Budget annexe du Centre aquatique intercommunal

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil qu'il convient d'approuver une décision modificative n°1 au budget annexe du Centre aquatique intercommunal.

Il précise que cette modification porte principalement sur des opérations de transfert de charges et de recettes entre le budget annexe du centre aquatique intercommunal et le budget général, régularisant des opérations comptables antérieures à la création du budget annexe.

Cette décision modificative concerne les mouvements suivants :

Compte d'exploitation	Comptes	montant
Dépense d'exploitation		
Transfert charges du budget Général		
Intérêts d'emprunt	678/67/01	9 936,38 €
Total dépenses d'exploitation		9 936,38 €
Recette d'exploitation		
Subvention du budget général	7475/74/01	9 936,38 €
Total recettes d'exploitation		9 936,38 €
Section d'investissement		
Dépenses d'investissement		
Transfert charges du budget Général		
Frais d'insertion	203/20/sport/413	238,08 €
Frais d'études	2031/20/sport/413	111 949,31 €
Frais d'insertion	2033/20/sport/413	12 461,34 €
Travaux	2313/23/sport/413	1 316 511,10 €
Total dépenses d'investissement		1 441 159,83 €
Recettes d'investissement		
Emprunt	1641/16/01	1 088 352,54 €
Transfert recettes du budget Général		
Transfert d'emprunt	1641/16/01	291 684,24 €
FCTVA	10222/10/01	61 123,05 €
Total recettes d'investissement		1 441 159,83 €

Monsieur LACROIX ajoute que cette proposition a été approuvée par la commission des finances du 2 Juillet 2008.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la décision modificative n°1 telle que présentée,

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2008 du budget annexe du Centre aquatique intercommunal de la Communauté de Communes du Clermontais.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais

Alain CAZORLA.